



COMMUNIQUÉ
Paris, le 03/01/2022

RADAR ANTIBRUIT : UN NOUVEL OUTIL POUR RÉDUIRE LA POLLUTION SONORE DES 2 ROUES MOTORISÉS QUI POURRAIT DEVENIR LA PROCHAINE ARME DE VERBALISATION MASSIVE.

Ce lundi 3 janvier 2022, le quotidien *Le Parisien / Aujourd'hui en France* révèle que seront inaugurés demain les tous premiers radars « antibruit » censés lutter contre la pollution sonore émise par les 2 roues motorisés.

3 appareils test seront installés dans la Haute-Vallée de Chevreuse (précisément à Saint-Lambert, dans les Yvelines) et 7 autres villes les mettront également en œuvre dans les prochains jours. Ils serviront à conduire une expérimentation de 6 mois, au terme de laquelle ces nouveaux outils seront officiellement homologués et pourront donc verbaliser les véhicules dont les émissions sonores seront jugées trop élevées.

Si les automobilistes devraient dans un premier temps être relativement peu inquiétés par ces appareils, l'association « 40 millions d'automobilistes » craint cependant que le dispositif et la réglementation n'évoluent par la suite vers des seuils toujours plus bas pour finalement toucher la grande majorité des usagers de la route et devenir, à l'instar des radars de vitesse, de véritables machines à flash.

Un sondage mené récemment révélait que 87 % des habitants d'Île-de-France étaient favorables à un contrôle plus strict et à un renforcement des sanctions à l'encontre des véhicules trop bruyants. À première vue, l'installation de ces tous nouveaux radars sonores semble donc répondre à une attente de la population.

Mais malgré cette popularité originelle, le dispositif pourrait rapidement devenir un véritable piège pour tous les usagers de la route, comme ce fut le cas au cours des années 2000 avec la prolifération des radars automatiques de vitesse, fortement plébiscités par les Français avant leur entrée en fonction avant de devenir la bête noire des usagers de la route quelques années plus tard.

« Une enquête menée en 2018 pour le compte de la Sécurité routière a montré l'évolution de l'acceptabilité des radars depuis 2006 : à cette date, 68% des automobilistes étaient favorables aux radars de vitesse, parce qu'ils étaient peu nombreux (560 radars implantés sur l'ensemble du territoire français), bien signalés et flashaient donc relativement peu d'usagers. Mais, 12 ans plus tard, le tableau a bien changé : selon l'enquête, ce sont désormais 72,4% des Français qui estiment que les radars sont des 'pompes à fric' ! Pourquoi ? Parce qu'on en a fait une arme de répression massive contre tous les chauffeurs, au lieu de ne viser que les chauffards », résume Daniel QUÉRO, dirigeant de l'association.

Et l'histoire pourrait bien se répéter avec les radars antibruit désormais en phase de test sur route et en cours d'homologation. « Pour l'heure, il n'existe aucune réglementation liée aux émissions sonores des véhicules ; on ne peut pas vous sanctionner au motif que vous faites trop de bruit, parce qu'il n'y a pas de seuil inscrit dans la loi. L'expérimentation menée au cours des 6 prochains mois a donc pour but de permettre aux radars sonores de récolter suffisamment

de données pour définir un seuil légal au-delà duquel les véhicules pourront être verbalisés. Ce que l'on craint, c'est que comme pour le malus au poids, ce seuil évolue à la baisse d'année en année, et que l'on arrive finalement à une définition de la pollution sonore qui considère que tout le monde – ou presque – est hors la loi », anticipe Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

Les radars sonores devraient fleurir un peu partout sur le territoire français dans les prochains jours : les villes de Paris, Nice (Alpes-Maritimes), Toulouse (Haute-Garonne), Bron (Rhône), Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) et Saint-Forget (Yvelines) ont déjà fait savoir qu'elles en installeraient plusieurs exemplaires.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com